

CHOIX D'UN OUTIL COLLABORATIF :

UNE PLATEFORME NUMÉRIQUE SOUS LOGICIEL LIBRE

Avec ce nouvel outil, nous souhaitons :

- > Contribuer à outiller sur le plan méthodologique les acteurs territoriaux de l'accompagnement, du champ associatif et plus largement de l'ESS,
- > Expliciter le chemin parcouru, les méthodes mobilisées, mais aussi les choix réalisés,
- > Faciliter la mise en œuvre de nouveaux projets dédiés au développement de la mutualisation des emplois.



Maquette/graphisme : Delphine Le Breton

Rejoignez-nous et contribuez au Yeswiki sur

WWW.EMPLOIS-MUTUALISES-ESS-BRETAGNE.FR



Retrouvez nos trois projets, leur analyse croisée et modalités de mise en œuvre



Décortiquez votre projet au regard d'une méthode sensible. Appropriiez-vous une méthode, des outils...



Contribuez en inscrivant votre expérience de projet de création d'emplois mutualisés de l'ESS. Recherchez des projets grâce à la sélection de critères qui vous correspondent (près de chez vous, sous statut associatif, d'un secteur en particulier...)

NOS PARTENAIRES :

Ce projet est inscrit et financé dans le cadre du plan d'actions régional Qualité de l'emploi 2018/2019, animé par la Cress Bretagne.



Pour la création de ce site nous avons mobilisé l'expertise et le soutien de Louis-Julien de La Bouère, formateur aux outils collaboratifs du collectif Tiriad

TIRIAD.ORG/COLLECTIF

Pour plus d'informations :

E2S Pays de Vannes – La Place : 02 97 47 48 09 / 06 63 53 87 94 - Espace Associatif Quimper Cornouaille : 02 98 52 33 00

ACCOMPAGNER LA MUTUALISATION DES EMPLOIS DANS LES ASSOCIATIONS ET L'ESS

UNE NOUVELLE PLATEFORME RESSOURCE

LES ÉLÉMENTS DU CONTEXTE :

En Bretagne les petites et moyennes structures de l'ESS (de 1 à 10 salarié-e-s) sont des acteurs économiques à part entière, créateurs et distributeurs de richesses. Aujourd'hui, malgré leurs poids, elles sont fragilisées et souvent contraintes dans leurs projets par le manque de moyens financiers, avec pour conséquence l'impossibilité de pérenniser les postes créés ou d'accéder aux compétences recherchées souvent sur du temps partiel ou très partiel.

Le développement du co-emploi et de la mutualisation des compétences permet pourtant de dessiner des solutions adaptées aux réalités et à la spécificité des besoins (fluctuation d'activités, petits volumes horaires).

LES CONSTATS PARTAGÉS SUR LA FONCTION EMPLOYEUR

- > La **diversité des structures** (taille, ancienneté, secteurs d'activités, direction et/ou délégation RH,...)
- > Un **accès inégal** à l'information juridique
- > La **complexité du suivi** des salarié-e-s dans la durée (recrutement, formation, gestion des carrières,...)
- > Le **manque de structuration** du dialogue social
- > La **spécificité du salariat** entre désir d'autonomie et volonté de contribuer à un projet commun porteur de sens
- > Une **fonction employeur qui doit s'adapter** entre ces aspirations, le droit du travail et les réalités liées à l'activité portée.

LES STRUCTURES PORTEUSES :



EN BRETAGNE, L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE EN CHIFFRES :

13 000 établissements
dont 9 400 associations employant des salarié-e-s (52% d'entre elles ont moins de 3 salarié-e-s) et 216 SCOP/SCIC

145 000 emplois
(126 000 ETP) dont 99 200 dans les associations et 3 432 dans les SCOP

14,3% de l'emploi
(13,5% des ETP)

Avec 4 milliards de masse salariale dont 2 milliards issus du secteur associatif, c'est la première région de France pour le poids de l'ESS dans l'économie.

POURQUOI ACCOMPAGNER LA MUTUALISATION ?

Consolider et créer des emplois de qualité sur le territoire.
Répartir le temps de travail d'un-e salarié-e et diminuer ses charges salariales.
Intégrer de nouvelles compétences, et renforcer ses capacités d'action.
Développer de nouvelles solidarités.

Si ces avantages de l'emploi mutualisé sont bien perçus, par contre les freins restent forts :

La méconnaissance des outils de mutualisation
La complexité supposée de la mise en œuvre et le manque de temps à y consacrer
La méconnaissance des co-employeurs potentiels

Pourtant, plusieurs formules et cadres juridiques sont possibles et adaptés à (presque) toutes les situations :

Le prêt de salarié entre structures

Le recours à une mission ponctuelle, via la prestation

Le recours à un Groupement d'Employeurs existant ou la création d'un GE.

3 PROJETS, TERRITOIRES, STATUTS

Convaincus que la mutualisation des emplois est une des réponses possibles aux difficultés organisationnelles et financières rencontrées par les très petites structures de l'économie sociale et solidaire, trois acteurs de l'accompagnement ont imaginé, sur trois échelles territoriales des réponses adaptées à la pluralité des besoins et problématiques rencontrés sur ces questions. Leurs réflexions et études ont donné naissance à trois projets, qui se sont incarnés dans des formes et statuts différents.



LA PLACE

Service innovant de mutualisation d'emplois et de compétences entre les structures de l'Économie Sociale et Solidaire

Périmètre d'action

PAYS DE VANNES

Nature ou statut

Plateforme numérique
Pas de création de nouvelle structure juridique

Objectifs

- Mutualiser les compétences "essentiels" : ressources humaines, communication, stratégie et développement, gestion administrative et financière, informatique,
- Permettre aux structures abonnées de répondre à des besoins ponctuels ou des besoins continus à temps partiels, grâce à des ressources temporaires qualifiées

Services

- Bénéficiez d'un diagnostic des besoins et ressources de votre structure
- d'un appui technique sur la plateforme numérique
- d'un accompagnement juridique
- de formations et conseils spécifiques sur la fonction employeur

À destination de

Toute structure de l'ESS

Contact

WWW.LAPLACE-ESS.FR

Anne-Hélène Riou,
chargée de mission La Place
06 63 53 87 94
laplace@pole-ess-paysdevannes.fr



Pôle de développement de l'ESS
WWW.POLE-ESS-PAYSDEVANNES.FR



LE GEAI 29

Groupement d'employeurs associatifs intersectoriel

Périmètre d'action

FINISTÈRE

Nature ou statut

Groupement d'employeurs sous statut associatif

Objectifs

- Couvrir des besoins à temps partiel en solidarisant des employeurs associatifs isolés,
- Sécuriser les contrats et les parcours des professionnels (CDI, formation, accès aux droits, qualité de vie au travail)

Services

- Assure le recrutement, la gestion et le suivi des emplois créés et mis à disposition de ses adhérents
- Accompagne les adhérents dans leur fonction Employeur

À destination de

Associations, collectivités

Contact

WWW.GEAI.BZH

Cécile Cormery,
Responsable RH
06 58 33 88 32
contact@geai.bzh



Points d'appui à la vie associative
WWW.ESPACE29.ASSO.FR
WWW.RESAM.NET
WWW.SEMAFOR.ORG

LE PÔLE SOCIAL/RH

Service de mutualisation de fonction support : le suivi social des salariés et la gestion de ressources humaines.

Périmètre d'action

BRETAGNE

Nature ou statut

Groupement d'intérêt économique

Objectifs

- Mutualiser l'emploi d'une responsable RH et de 2 gestionnaires de paies au niveau régional
- Soutenir au mieux les associations locales dans cette fonction de gestion des ressources humaines, les sécuriser et les alléger de ces démarches. Les associations restent employeurs de leurs salariés.

Services

- Suivi social (Contrat, paie, déclarations...); Veille sociale et juridique - Accompagnement RH - Projet qualité de vie au travail et qualité de l'emploi
- Le GIE qui porte ce pôle social / RH propose aussi des services de mutualisation d'autres fonctions supports : la gestion d'un parc automobile, de téléphonie, d'achats groupés et des supports autour de la communication

À destination de

Associations

Contact

Direction régionale 02 97 69 13 86
fr.bretagne@famillesrurales.org



Fédération Régionale
WWW.BRETAGNE.FAMILLESRURALES.ORG/44/LA-FEDERATION-REGIONALE

UN TRAVAIL EN COMMUN

POUR FACILITER UNE APPROPRIATION COLLECTIVE DES RESSOURCES



Nos quatre structures dédiées à la mise en réseau et l'accompagnement d'organisations de l'ESS (principalement des associations) sont impliquées au quotidien sur différentes échelles territoriales (du local au régional). Diverses dans leurs fonctionnements et objets, de nature sectorielle ou intersectorielle, elles partagent :

- > Le statut associatif avec ses spécificités : fonctionnement démocratique et non lucrativité
- > Une position de médiateur/facilitateur en vue d'orienter et de conseiller au mieux les associations, structures accompagnées.
- > Une posture d'accompagnement et de service en vue de soutenir et de faciliter le développement des adhésions.
- > La volonté de conforter les employeurs des petites et moyennes structures dans les questions qu'ils se posent autour de la gestion de leurs richesses humaines.
- > Mais aussi et plus généralement la volonté de contribuer à la coopération et aux dynamiques collectives qu'elles soient territoriales ou sectorielles.



Le REEB sensible sur ces sujets a été associé pour sa capacité à nourrir le débat, à objectiver et croiser l'ensemble des analyses.
WWW.REEB.ASSO.FR

LA BOÎTE À OUTILS

- > Des fiches repères sur des expériences et structures de mutualisation (plateforme numérique, GE, GIE,...)
- > Des outils pratiques collectés et/ou créés (grille d'évaluation des besoins, questionnaires, statuts,...)
- > Et des liens vers des sites ressources de nos partenaires.

NOTRE MÉTHODE DE TRAVAIL

- > Mobilisation et Partage de nos productions respectives et outils existants attachés à chacune de nos trois expériences
- > Écoute bienveillante et Analyse critique
- > Collaboration dans la production de la plateforme ressource
- > Transmission et accessibilité à tous